

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **01377**

Société : **RAM**

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **KASRI MOHAMMED**

Date de naissance : **01/01/1950**

Adresse : **22A, Rue Tanger, cité de l'air, Douaour**

Tél. : **0661106715** Total des frais engagés : **3033,80** Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : **08/05/2023**

Nom et prénom du malade : **EL HAYDOUAR STAB** Age : **64 ans**

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : **01 JUIN 2023**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **casablanca**

Le : **20/05/2023**

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/05/2023	45		300.000	Hôpital Centre hospitalier intercommunal de la vallée de Kéf Hôpital de Kéf 1153902
				Dr. H. A. ALDRISSI, Médecin
				Signature

EXECUTION DES ORDONNANCES			
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Hôpital Universitaire International Mohamed VI Professeur ABDERRAHI NAJIB Orthopédie - Traumatologie - Chirurgie de la Facture	Hôpital Universitaire International Mohamed VI Professeur ABDERRAHI NAJIB Orthopédie - Traumatologie - Chirurgie de la Facture
INPE 20/05/23 062084021 PHARMACIE BEN MSAKANE MSIK Docteur En Pharmacie Lot. Khadija Bd. Oum Rabiaa - Deroua 6sm : 05 22 53 20 58	20/05/23	07/11/53902	17/05/23 07/11/53902

HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

F A C T U R E

N° 63 768 / 2023 du 08/05/2023

Nom patient : **EL HAMDANI SAIDA**

Entrée 08/05/2023

Prise en charge : **PAYANTS**

Sortie 08/05/2023

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
<i>PRESTATIONS INTERNES</i>				
CONSULTATION DE TRAUMATOLOGIE-ORTHOPEDIE	1,00		300,00 Sous-Total	300,00 300,00
Total Frais Clinique				300,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

TROIS CENTS DIRHAMS

Total 300,00

Encaissements						Total encaissé	Solde
							300,00

Hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zayd
Tél. 05 29 03 53 45
Fax: 05 22 89 28 54 N° INP 090061862, N°ICE 001740003000026

RADIOLOGIE ANOUAL 111

111 Bd Anoual-Quartier des Hopitaux Casablanca

Tél.022 86 09 99/89/79 Fax:022 86 08 93

Rapport de DMO DXA : jeudi 18 mai 2023

Nom :	EL HAMDANI SAIDA ,	ID Patient :	F-23-05-0473-064	Date de naissance:	01/01/1959	Taille:	150.0 cm
Sexe :	Femme			Date d'examen :	18/05/2023	Poids:	58.0 kg

Site	Region	Measured Date	Measured Age	OMS Classification	Young Adult T-score	BMD
Rachis AP	L1-L4	18/05/2023	64.3	Ostéopénie	-2.1	0.936 g/cm ²
Fémur gauche	Total	18/05/2023	64.3	Ostéopénie	-1.6	0.810 g/cm ²
Av.-bras Gauche	Radius 33 %	18/05/2023	64.3	Ostéoporose	-4.2	0.513 g/cm ²

CONCLUSION:

La DMO mesurée au Rachis AP L1-L4 est 0.936 g/cm² avec un T-score de -2.1. Ce patient est considéré comme étant ostéopénique selon les critères de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

La DMO mesurée au Fémur Total est 0.810 g/cm² avec un T-score de -1.6. Ce patient est considéré comme étant ostéopénique selon les critères de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

La DMO mesurée au Avant-bras Radius 33 % est 0.513 g/cm² avec un T-score de -4.2. Ce patient est considéré comme étant ostéoporotique selon les critères de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).



Définition de l'ostéoporose selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

- Normal T-score supérieur à -1DS
Ostéopenie T-score entre à -1 et -2,5DS
Ostéoporose T-score inférieur à -2,5

Casablanca, le 18 Mai 2023

PR. AL IDRISI NAJIB

MME. EL HAMDANI SAIDA

COMPTE RENDU

RADIOGRAPHIE DU BASSIN DE FACE

- Aspect symétrique du bassin.
- Minéralisation osseuse conservée.
- Aspect normal des articulations sacro-iliaques et coxo-fémorales.

RADIOGRAPHIE DE LA HANCHE GAUCHE DE PROFIL

- Sphéricité conservée de la tête fémorale gauche.
- Pas d'anomalie notable du toit du cotyle et du sourcil cotyloïdien gauche.
- Pas d'anomalie des parties molles.

DR. A. BELHAJ SOULAMI
Dr. Belhaj Souiami Abdellah
Médecin Radiologue

DR. BELHAJ SOULAMI
Dr. Belhaj Souiami Abdellah
Médecin Radiologue
ICE: 00167-001-0013
Ref: 05 22 06 00 2023
Ref: 05 22 06 00 2023



HÔPITAL UNIVERSITAIRE
INTERNATIONAL CHEIKH KH
SOINS FORMATION

70158199/00-1
AMM 294/17 DMP/21/NRQ

6 1 1 8 0 0 1 1 6 0 4 7 1
Fosavance 5600 UI

4 comprimés

DISTRIBUÉ PAR MSD MAROC B.P. 136 - BOUSKOURA
P.P.V: 193,60 DH

6 1 1 8 0 0 1 1 6 0 4 7 1
Fosavance 5600 UI

4 comprimés

DISTRIBUÉ PAR MSD MAROC B.P. 136 - BOUSKOURA
P.P.V: 193,60 DH

70158199/00-1
AMM 294/17 DMP/21/NRQ

6 1 1 8 0 0 1 1 6 0 4 7 1
Fosavance 5600 UI

4 comprimés

DISTRIBUÉ PAR MSD MAROC B.P. 136 - BOUSKOURA
P.P.V: 193,60 DH

70158199/00-1
AMM 294/17 DMP/21/NRQ

6 1 1 8 0 0 1 1 6 0 4 7 1
Fosavance 5600 UI

4 comprimés

DISTRIBUÉ PAR MSD MAROC B.P. 136 - BOUSKOURA
P.P.V: 193,60 DH

70158199/00-1
AMM 294/17 DMP/21/NRQ

6 1 1 8 0 0 1 1 6 0 4 7 1
Fosavance 5600 UI

4 comprimés

DISTRIBUÉ PAR MSD MAROC B.P. 136 - BOUSKOURA
P.P.V: 193,60 DH

Casablanca, le :

20/05/2021

Hôpital Universitaire International
Pr. Agregé ALIDRISSI
Orthopédi - Traumatologie

171153902
EL HASSANI

53,10 ♂ Felvax 2 g 3 kg / kg
17,90 ♂ Algixene 100 mg 1 g/2 kg
26,00 ♂ Fenz 2 g/ kg
198,00 ♂ Nacirep 100 mg 2 kg
193,60 x 6 ♂ Fosavance 5600 UI 100 mg 100 mg
49,60 ♂ Drine 1000 mg 100 mg
143,00 ♂ Actimel 100 mg 100 mg
1749,20

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
Pr. Agregé ALIDRISSI Najib
Orthopédi - Traumatologie

Adresse : Boulevard Mohamed Taieb Naciri, Hay El Hassan, BP 82103 Casablanca - Maroc
Tél : +212 529 004 466 • Fax : +212 529 038 868 • www.ack.ma

70158199/00-1
AMM 294/17 DMP/21/NRQ

6 1 1 8 0 0 1 1 6 0 4 7 1
Fosavance 5600 UI

4 comprimés

DISTRIBUÉ PAR MSD MAROC B.P. 136 - BOUSKOURA
P.P.V: 193,60 DH

RELAXOL 500 MG/2MG
CP. 820

P.P.V : 53DH10

LOT: 06222019
PER: 07/2027
PPV: 47,90 DH

PHARMACIE BEN...
MAROUANE
Docteur En Pha
Lot. Khadija Bd. Oum Ra
Gsm : 05 22 53 2

PPV: 96DH00
PER: 06/2025
LOT: M218-3

C205
2025-05
P.V.C: 198.00DH
K 3259-850

PPV: 49,60 DH
LOT: 23A31
EXP: 01/2026

LOT: 2301001
EXP: 01/2026
P.V.C: 143.00DH

وصفة طبية
Ordonnance

Casablanca, le :

20/01/2013

EL HASSANI
Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
Pr. Aggrégé ALIDRISSI Najib
Orthopédie - Traumatologie
071153902

Ordonnance

RADIOLOGIE
Oncologie Diagnostique
111, Bd Aïn el
ICE: 001614000000058
Tél: 05 22 86 09 99 - GSM: 06 53 57 42 62

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
Pr. Aggrégé ALIDRISSI Najib
Orthopédie - Traumatologie
071153902



ORDONNANCE

Bouskoura, le :

21/05/2023

Hôpital Universitaire
International Mohammed VI
Professeur Najib AL IDRISI
Traumatologie-Orthopédie
071153902

Handawi
SSTDA

1 rx Benadryl 250 mg 1/2 12/05/2023
2 rx Benadryl 250 mg 1/2 12/05/2023
3 rx Benadryl 250 mg 1/2 12/05/2023
4 rx Benadryl 250 mg 1/2 12/05/2023

Hôpital Universitaire
International Mohammed VI
Professeur Najib AL IDRISI
Traumatologie-Orthopédie
071153902

M U P R A S

N° Admission : 23004288

N° Facture : 23004189 Date facturati 18/05/2023

Nom et prénom du patient : Mme EL HAMDANI SAIDA

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
OSTEODENSITOMETIE	1.00	680.00	680.00
RX BASSIN F,RX HANCHE P	1.00	304.00	304.00
Sous-Total			984.00 DH

arrêtée la présente facture à la somme de :

Neuf cent quatre-vingt quatre dirhams

Total : 984.00DH

Adhérent :	Part organisme :	0.00 DH
Mle :	Part patient :	984.00 DH
PC N° :		

*73177224602750000058
ICE: 001614 006 0000 58
RIB Banque Populaire : 190 780 21211 1158467 000 921*